

# La Voix de Cardaillac



Numéro 59  
Date 20 Avril 2022

## L'ÉDITO *de Sophie Picard*

**C**hère Cardaillacoise, Cher Cardaillacois,

*L'année 2022 est déjà bien engagée aussi le conseil municipal et moi-même sommes heureux d'avoir enfin pu vous proposer des rendez-vous municipaux. Le choix de les faire par quartier est dû au contexte sanitaire encore incertain, même si des lueurs de jours meilleurs apparaissent de plus en plus clairement, et à la volonté d'être au plus proche de votre quotidien. Ces temps d'échanges et de rencontres sont pour nous tous une nouveauté et les discussions conviviales sont fructueuses. Bien sûr, l'intention est d'en dégager des actions concrètes.*

*Les pages qui suivent vous présentent une synthèse des travaux et actions que votre municipalité a réalisés en 2021. Les projets significatifs ne restent néanmoins possibles qu'avec le soutien financier de l'État, de la Région et du Département. Nous poursuivons notre réflexion sur l'aménagement de la zone du stade et l'entrée sud du bourg. D'autre part, nous allons, avec le soutien d'un conseiller technique, engager une étude globale pour maîtriser les consommations énergétiques de la commune. Cela nous permettra de hiérarchiser et planifier nos actions de rénovation à venir. Nous avons choisi un nouveau restaurateur, M. Florian CANCE, et les démarches pour la reprise sont en cours, pour une ouverture prévue mi-mai. Nous lui souhaitons une belle réussite, car nous désirons tous que ce lieu redevienne un lieu de réjouissances gustatives et conviviales.*

*L'animation de notre commune doit beaucoup aux associations et à tous les bénévoles qui travaillent sans compter. Je les remercie pour leur implication à la vie du village et suis très heureuse de l'engagement des jeunes pour la pérennisation du Comité des Fêtes. Je profite de cette édition pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux habitantes et habitants. J'espère qu'ils trouveront à Cardaillac une qualité de vie que nous nous attachons toujours à préserver, valoriser et améliorer.*

*Le contexte national et international nous fait prendre conscience que nous avons besoin les uns des autres, et cette interdépendance est à tous les niveaux. Même au niveau communal, en prendre conscience peut nous permettre de partager et développer ce qui nous tient à cœur. Pour conclure, je citerai Antoine de Saint-Exupéry : « Dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche : il faut les créer, et les solutions les suivent. » (Vol de nuit)*

Sophie PICARD, maire

## LES PROJETS EN COURS

### PLUi à nous d'anticiper

**D**epuis janvier 2019, les 92 communes du Grand Figeac travaillent sur le dossier du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le PLUi se substituera au PLU de Cardaillac et couvrira l'ensemble du périmètre intercommunal. Après un an de diagnostic et un an de travail autour du projet sur la stratégie à développer pour les prochaines années sur le Grand Figeacois, le Projet d'Amé-

nagement et de Développement Durables (PADD) est finalisé. Ses orientations trouveront leurs traductions dans le règlement écrit et le plan de zonage (règlement graphique) ainsi que dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui seront produites pour les zones d'aménagement à venir.

Pour notre commune déjà dotée d'un PLU récent, peu de changements sont à attendre. Cependant, le conseil municipal souhaite étudier la possibilité d'étendre le droit au « changement de destination » des bâtiments, actuellement limité au bourg et aux hameaux, aux zones

A (Agricultures) et N (Nature). Cela aurait pour effet de d'offrir, par exemple, la possibilité de réhabiliter d'anciennes granges en habitations, pour peu que les bâtiments concernés soient situés à proximité d'habitations déjà raccordées aux réseaux.

Nous invitons donc les habitants intéressés par cette démarche à signaler au plus tôt à la mairie les bâtiments pour lesquels le droit au changement de destination pourrait être étudié.

À nous d'anticiper donc, car la phase de rédaction du règlement arrive à grand pas et sera, semble-t-il, menée tambour battant.



### Le stade et ses abords

**L**undi 21 janvier, le conseil municipal recevait le CAUE 46 (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour poursuivre la démarche sur les aménagements à envisager sur la zone du stade.

Le déplacement du GR qui débouchera désormais près du stade induit de nouvelles réflexions sur son tracé dans cette partie ainsi que sur l'hospitalité du site tant pour les randonneurs autant que pour les habitants.

La priorité reste cependant la construction d'un local permettant aux employés communaux de travailler, enfin, dans des conditions dignes de leurs missions.



Lors de la réunion, le site d'implantation étudié par la commune a été « validé » par le CAUE. L'idée privilégiée étant de mutualiser l'usage des vestiaires pour ne construire qu'un local de stockage à faible empreinte carbone.

Cette recherche d'une solution rationnelle et économique induit une programmation rigoureuse. Déjà des aides ont été demandées pour récupérer les eaux de pluies et une réflexion est engagée sur l'opportunité d'équiper la toiture de panneaux photovoltaïques. Les études de maîtrise d'œuvre devraient débiter d'ici l'été pour envisager un démarrage des travaux fin 2023.

### Le cabinet médical

**U**ne inquiétude concernant l'avenir du cabinet médical est ressentie par beaucoup d'entre nous.

Nos médecins, les docteurs Nowak et Albertier, Le

Grand Figeac et la commune en sont tout à fait conscients et un travail de réflexion et de proposition est en cours.

Il nous a été assuré qu'une offre de soin sera maintenue sur Cardaillac même si les modalités ne sont pas encore définitives.



# Le cimetière

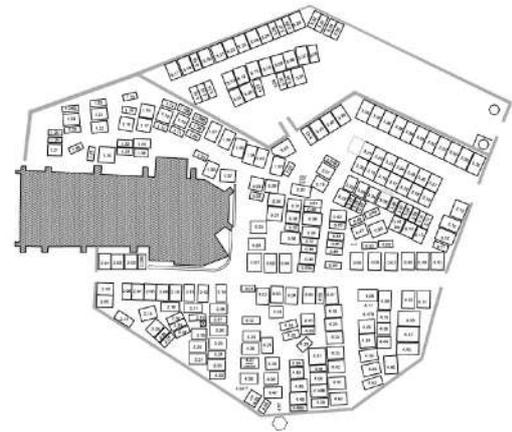
## Reprise de concessions

**L**a commune se prépare à engager une procédure de reprise des sépultures et concessions « en état d'abandon ». Il s'agit d'une procédure longue (3 ans minimum) et très règlementée visant à protéger les volontés des concessionnaires initiaux. Une fois le règlement du cimetière élaboré et adopté, il a fallu établir un plan précis, recenser les actes de concessions disponibles et tenter de localiser les sépultures correspondantes. Dans certain cas il est difficile de

déterminer si la sépulture a fait l'objet d'une concession, dans d'autres les actes de concessions ont pu être égarés, parfois l'identité des personnes inhumées est manquante et il devient impossible d'entrer en contact avec d'éventuels descendants. Le travail de la commune s'apparente alors à une véritable enquête au long cours. Avant d'engager la procédure à proprement parler, des panneaux ont donc été apposés sur des sépultures pouvant présenter des signes d'abandon.

Merci de vous rapprocher de la mairie si vous détenez des informations sur ces sépultures :

en effet, si les concessions peuvent effectivement être perpétuelles, la mémoire est un bien commun qui a besoin d'être ravi-vé pour perdurer.



# Rénovation énergétique

**L**a commune va engager une réflexion globale sur ses consommations énergétiques, réflexion nécessaire et d'actualité.

Cela va pouvoir se faire dans le cadre du Grand Figeac qui a été retenu par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME)

pour mettre en place un service de Conseil en Énergie Partagée (CEP). L'objectif est d'établir une politique de maîtrise des consommations (énergie, eau) du patrimoine communal avec l'aide d'un accompagnement technique personnalisé.

Le coût de l'intervention de ce technicien spécialisé sera ainsi partagé par les communes adhérentes au projet. Cela va nous permettre d'élaborer une stratégie de rénovation de notre patrimoine, mais aussi une stratégie de développement des

énergies renouvelables rendue nécessaires dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Énergie) du territoire. Entres autres, nous sommes particulièrement intéressé par cette démarche pour le chauffage du bâtiment de l'école (chaudière vieillissante et départ de la crèche dans ses nouveaux locaux), pour la salle des fêtes (système de chauffage énergivore), pour le renouvellement à venir des véhicules communaux, pour le projet de rénovation des vestiaires, etc.



# Entrée Sud Point d'étape

**C**omme évoqué dans la « Petite voix » du mois de Novembre dernier la phase d'étude du projet d'aménagement qualitatif de l'entrée Sud du village se poursuit. L'idée maitresse est d'aménager une véritable place en lieu et place du « parking » actuel tout en sécurisant les liaisons piétonnes et en améliorant le point de collecte des déchets.

Le plan de financement provisoire adopté par le conseil municipal se décompose ainsi :

- acquisition de terrain : 10000 € HT
- études : 3667€ HT

- maîtrise d'œuvre : 21375 € HT
  - travaux : 248000 € HT
- Pour financer ce projet la commune attend plus de 70% de subventions et aides (Etat, Région, Département). Le reste à charge pour la commune ne grèvera pas

le budget communal puisque 50000 € HT ont déjà été provisionnés dans le budget 2021 et qu'un complément de 40000 € sera issu d'un emprunt venant se substituer aux emprunts échus en 2021 et 2022.



## Nouveaux agents

**D**epuis le mois de septembre 2021, deux nouveaux agents ont été recrutés. Emma LONGUET qui habite à Assier, a été embauchée en remplacement d'Olivier Le Forestier prenant sa retraite. Emma intervient à l'école dans le cadre de l'ALSH et pour l'entretien des locaux, mais également à

l'agence postale le lundi et jeudi matin. Jean-Marc BLOT, agent technique, remplace Jean-Baptiste DELAGE dont le contrat s'est terminé et qui poursuit ses interventions dans d'autres agences postales.

Jean-Marc réside sur la commune. Vous le voyez intervenir sur l'ensemble de la commune, ayant toutes les qualités requises pour effectuer les tâches les plus diverses que réclame l'entretien de la commune.



## École

**P** Depuis la rentrée 2021, les rythmes scolaires sont passés à quatre jours : 8h45/16h30 les lundis et vendredis et 8h45/16h15, les mardis et jeudis.

Pour répondre à la demande de familles n'ayant pas de moyen de garde pour les mercredis, un accueil de loisirs

(ALSH) a été mis en place de 7h15 à 13h, avec la possibilité de réchauffer un repas fourni par les parents.

L'équipe a su répondre à l'évolution continue des contraintes sanitaires avec un souci constant du bien-être des enfants ; cela demande beaucoup d'empathie et de résilience de part et d'autre.

Les inscriptions à l'école de Cardaillac sont possibles dès à présent pour l'année scolaire 2022/2023. Les familles doivent

venir à la mairie avec la photocopie des documents suivants (photocopies qui peuvent être faites en mairie) : extrait d'acte de naissance ou livret de famille, pages vaccinations du carnet de santé, pièce d'identité et justificatif de domicile.

Pour les enfants qui utiliseront les services de l'ALSH ainsi que de la cantine, il est demandé de fournir à la rentrée 2023 une attestation du quotient familial (QF) pour la facturation.

## Voirie Travaux en cours et projets

**L**es travaux de réfection de la route communale entre Parrot et Ayres se poursuivent. Après la reprise des aqueducs et l'élargage, le revêtement devrait être réalisé aux beaux jours.

À l'occasion du curage des fossés, les agriculteurs riverains ont été consultés pour rechercher des solutions afin de limiter les dégradations des bas-côtés et des fossés lors des ensilages.

Après réfection de la route du Fraysse (2023/24), 99,7% des 41 km de routes communales auront donc été rénovés en 20 ans.

## Les Plus Beaux Villages de France

**D**epuis 39 ans, notre village bénéficie du Label de l'association. Petit à petit, les municipalités successives ont œuvré en protégeant et valorisant son patrimoine et son environnement. Au total, 27 critères servent de référentiel à l'évaluation du village. Néanmoins, la première chose qui s'impose aux visiteurs est ce qui s'offre à sa vue. Et cela est l'affaire de tous. Régulièrement les villages sont réexpertisés. Cela se fera cette année pour Cardaillac.

Il est important que vous soyez sensibilisés à cet événement.

Les visiteurs sont une ressource indispensable pour la vie de notre village.

Souhaitons fêter les 40 ans de notre qualité de vie l'an prochain !



Les Plus  
Beaux Villages  
de France®

# Le Saviez vous ?

## A.P.E Bourse aux fleurs

L'association de parents d'élèves Camburat - Cardaillac - Planioles organisera la traditionnelle bourse aux fleurs à Planioles. Il y aura lors de cette journée un "Vide ton Jardin pour l'APE". Vous êtes invités à faire don à l'association de vos outils de jardinage, mobilier jardin, pots en terre, jeux extérieur, etc. que vous n'utilisez plus et qui vous encombre. Vous pouvez apporter ces objets le dimanche 15 mai 8h à Planioles, ou le mercredi 11

mai de 16h à 18h à la salle des associations de Cardaillac. Tous les bénéfices de cette journée seront utilisés pour des sorties pédagogiques des enfants. Nous avons besoin de vous !

ce qu'il vous présente comme "un bon de visite" qui en fait n'en est pas un. Vous signez sans le savoir un bon pour accord à la réalisation de travaux.

Vous comprenez aisément que c'est très problématique, car il est ensuite très difficile et parfois impossible d'annuler la démarche si au final vous décidez de vous rétracter.

Soyez vigilants à ce que vous signez et relisez bien le document dans son intégralité, y compris les lignes écrites en caractères minuscules. Vérifiez l'entreprise : sur le Net c'est facile, depuis quand elle existe, s'il y a une adresse allez voir avec Google Maps si ce n'est pas juste une boîte aux lettres dans une friche industrielle.

Ne vous fiez pas au site internet et à la brochure même si elle est jolie.

## Photovoltaïque

Faites très attention aux démarchages pour des installations photovoltaïques par téléphone.

Nous attirons votre attention sur ce phénomène qui s'accroît actuellement sur notre commune et qui peut s'avérer problématique. En effet, très souvent pour donner suite à l'entretien téléphonique, un commercial vient pour une visite technique et à l'issue vous demande de signer ce qu'il vous présente comme "un bon de visite" qui en fait n'en est

## CONSERVATIONS DES DOCUMENTS DU FOYER

Vous trouverez ci-dessous une liste des documents importants à conserver sous forme de fiche que vous pouvez découper et conserver.



### CONSERVATIONS DES DOCUMENTS DU FOYER

#### PENDANT 1 AN

- Factures de téléphone- Bons de garantie d'un an

#### PENDANT 2 ANS

- Avis de taxe d'habitation et de taxe foncière  
- Avis d'échéance de loyer - Décompte de remboursement de Sécurité Sociale- Bordereau de versement d'allocations familiales - Factures d'électroménager courant

#### PENDANT 3 ANS

- Copie de déclaration des impôts (et pièces justificatives) - Correspondance adressée aux services fiscaux - Redevance TV

#### PENDANT 5 ANS

- Contrat de bail et correspondance échangée avec le propriétaire - Quittances de loyer - Etat des lieux  
- Factures EDF-GDF, Eau

#### PENDANT 10 ANS

- Factures de travaux (30 ans pour les gros travaux)  
- Talons de chèques - Relevés bancaires et postaux - Contrats d'assurances (10 ans après la résiliation) - Contrats de prêt immobilier (10 ans après la dernière mensualité)

#### TOUTE LA VIE

- Livret de famille - Contrat de mariage  
- Jugement de divorce ou de séparation de corps - Diplômes - Bulletins de salaires  
- Relevés de points de retraite - Certificats d'employeurs - Décomptes d'indemnités journalières (en cas de chômage) - Contrats de travail - Reçus pour solde de tout compte  
- Carnet de santé - Carte de groupe sanguin  
- Carnet de vaccination - Résultats d'exams médicaux importants - Factures d'objets précieux - Contrats d'assurance vie  
- Contrat d'assurance décès invalidité

## LA BASCULE

La bascule accidentée place de la Bouygues sera refaite par nos artisans locaux.

Notre assurance Groupama rembourse l'opération de 11800€. Cette bascule fut construite en 1936 et sa dernière restauration, faite par notre agent communal Patrick Marty, date de 2011. Nous sommes heureux pour la conductrice du véhicule qui est rentrée chez elle et y poursuit son rétablissement.



LA BORNE CAMPING-CAR a été enfin remise en état . La carte de contrôle défectueuse a été remplacée par nos soins.

## L'EPICERIE

Les travaux de mise en accessibilité de l'épicerie avancent discrètement. Après l'ouverture de la porte et le déplacement de l'ouverture dans la grille, la rampe a été coulée cet hiver. Ces prochaines semaines la main courante devrait être enfin posée. Pour ces travaux, le conseil municipal a souhaité faire travailler des artisans locaux. Et comme chacun le sait, les délais d'exécution sont souvent proportionnels à la qualité du travail réalisé !



## LES TOILETTES SECHES .

Pour plus de renseignement sur le fonctionnement adressez vous à la Mairie

## Déplacement du GR

Déplacement chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Pour sécuriser et améliorer le GR6, son tracé est déplacé entre Favard (commune de Camburat) et son arrivée sur la commune par le stade. Merci aux différents acteurs de ce projet ainsi qu'à l'association des 1000 mains du Pays de Figeac qui permettent cette réalisation attendue. Ce tracé sera opérationnel dès ce printemps. Il est néanmoins possible que des marcheurs poursuivent l'ancien tracé jusqu'à la mise à jour des guides. Continuons à être attentifs.



## MATÉRIEL

Du nouveau matériel pour nos agents en remplacement du matériel vieillissant.

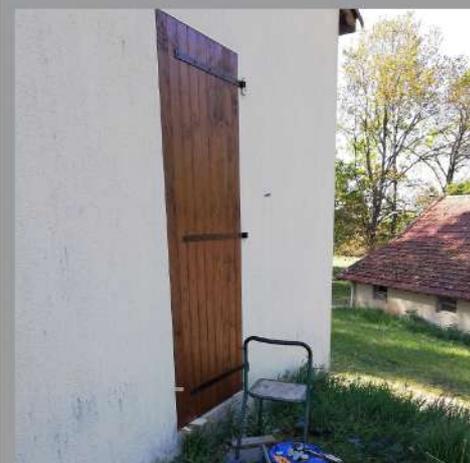


A Parrot un pluviomètre a été mis en place afin de prévenir les risques inondations des abords de l'hôpital de Figeac



## LES SALES

Réfection et aménagement de la route.



## LE CLUB HOUSE

Refection des volets du club house après une nouvelle infraction du local...

# TÉLÉTHON

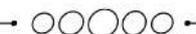
météo n'a pas été de la partie, mais chaque éclaircie a permis de se rendre compte de la performance et de la magie de cette pratique sportive.



C'est avec beaucoup de plaisir que bénévoles et associations ont pu organiser l'action du Téléthon cette année. La venue d'un jeune parrain porteur d'une maladie rare et celle du club alpin de Figeac pour un spectacle de Slackline ont marqué la journée. L'on se souvient que la

La vente du stockfish a connu un grand succès. Le résultat de 1512 € est tout à fait encourageant compte tenu des contraintes sanitaires et du mauvais temps. L'organisation remercie tous les participants, partenaires et donateurs.

Rendez-vous l'an prochain !



# CCAS

Pour fêter la fin de l'année 2021, le CCAS de Cardaillac en association avec la commune a offert le spectacle OISEL à la population. Ce spectacle théâtral et musical, de la compagnie La Famille Vicenti, a été présenté à la salle des fêtes devant un public nombreux et curieux, mêlant petits et grands.



# ALSH

Accueil de Loisirs sans Hébergement

Le mercredi matin, la commune de Cardaillac, en association avec la commune de Planioles, a mis en place un accueil pour les enfants. Il se fait de 7h15 à 13h à Cardaillac et de 7h30 à 12h à Planioles. À chaque période scolaire est proposée une thématique qui inspire l'ensemble des activités.

Il y a eu le Moyen-Âge à Cardaillac, l'Aventure écologique et le recyclage, l'Alphabet des Métiers, le Monde aquatique.

La commune a pu récupérer une cabine téléphonique qui va être

transformée en boîte à livres selon l'imagination des enfants.

Elle sera placée sur la place du marché, au pied de l'escalier de l'épicerie, à l'ancien emplacement.

Merci à tous les intervenants extérieurs qui donnent de leur temps pour ces moments autant ludiques que pédagogiques et au Musée Éclaté qui accueille toujours avec beaucoup de gentillesse les enfants.



# NOS ASSOCIATIONS ONT DU TALENT

## EUREKA

Les services de la culture et du patrimoine du Grand Figeac ont lancé, pour cette année 2022, une opération dans le cadre du bicentenaire du défrichement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion. Dans le cadre de ce programme, ces services ont proposé de nombreuses manifestations réparties sur tout le Grand Figeac. Un appel a été fait aux communes pour participer à une étude sur l'histoire des villages, vers 1822 à l'époque de Champollion. La commune réunit un groupe passionné par l'histoire locale, afin de lancer une enquête auprès des habitants, sur l'histoire de notre commune en 1822.

## UN PEU D'HISTOIRE

La suite de notre série sur l'origine des noms désignant des lieux de notre commune.

**CAUBINET** : nom de famille. Même origine le nom de famille ou de lieu Calviac. Du patronyme latin Calvus dont le nom propre signifie "chauve")

**GAILLARD** : nom de famille. On trouve Gaillard sur le cadastre napoléonien et aujourd'hui on trouve le Mas de Gaillard. Patronyme occitan issu du latin patronyme latin Gallius.

**LES BRAUGNES** : (prononcer Braougno en occitan) : Nom ancien d'origine celtique. On connaît la forêt de la Braunhie sur le causse central lotois. Mots de la même origine : occitan *braubier*. Les mots de la même origine

Notre village a aussi rebondi sur le projet Eureka en proposant de travailler sur le sujet de l'Égypte contemporaine en s'appuyant sur le potentiel d'habitants du village natifs de ce pays. Plusieurs propositions de ce collectif ont été faites (projections, tables rondes, découvertes culinaires...). Ces propositions n'entrant pas dans la temporalité des services de la culture du Grand Figeac, pourraient être reprises à l'échelle en mobilisant des associations de notre commune.

## Comité des fêtes

Plusieurs réunions ont été organisées par le comité des fêtes sous la présidence de Mathieu Lacambre. Une équipe de jeunes, animée par Arthur Godot Vidal, soutenue par des parents, habitants, associations et la municipalité, souhaite relancer la fête de Cardaillac. Cette nouvelle équipe, très volontaire, se présentera lors de la future assemblée

sont erronés : brau est à rapporter au latin vernaculaire *bravus*. **DOUMERC** : nom de famille courant. De la même origine Doumergue.

**MAS DEL GAY** : origine du mot Mas du gaie, même si l'occitan moderne local dit *ga* pour désigner le gaie. Gay est aussi un nom de famille répandu.

**RABINEL** : Ravin

**MAS DE CAPELLO** : Mas de la chapelle. Il est embêtant de ne pas trouver l'article "la" qui indiquerait l'endroit d'une chapelle (mais peut-être y en a-t-il une, je ne connais pas l'endroit). Capèla signifie bien chapelle, mais ici le nom vient peut-être du patronyme Capello dont la personne aura donné son nom au lieu.

**LA REMISE** : le hangar.

**LA CROIX ROUGE** : Le mot "rouge" a fait couler beaucoup d'encre : on a cherché partout la couleur tantôt de la terre, tantôt de la pierre, quelquefois la couleur politique...etc. On peut préciser qu'il ne faut pas entendre rouge comme étant la couleur mais comme étant le qualificatif d'un

compter sur le soutien des anciens du comité des fêtes qui mettront leur expérience au service du nouveau bureau. D'ores et déjà, des contacts ont été pris avec des prestataires, afin d'organiser la fête qui aura lieu les 5, 6 et 7 août. Un programme d'animations, destiné à tout public, a été préparé.

### PROGRAMME EN PRÉVISION:

**Vendredi 5 août** : Ouverture de la fête, Retraite aux flambeaux en début de soirée, suivie d'une buvette animée.

**Samedi 6 août** : A partir de 14h. concours de pétanque en doublette. A partir de 16h démonstration de jeu de quilles animée par l'association le Manganel. En soirée buvette animée avec banda, puis repas et animation musicale  
**Dimanche 7 août** : Tripoux en début de matinée Messe suivie de cérémonie au monument aux morts puis apéritif offert par la municipalité. Thé dansant dans l'après-midi Repas, animation musicale et feu d'artifice en soirée.

relief en pente, raide, escarpé, en hauteur.

**LACOQUE** : Coco : creux, coquille, gâteau. À rapprocher des toponymes La Conque à Espédaillac, du village de Concots.

**LASFARGUES** : Nom de famille courant. Vient de *fargos* qui veut dire forges. prononcé "fargos".

**PECH DE GLAUDI** : colline de Claude (prénom mais aussi nom de famille).

**MAS DE LABRO** : Labro nom de famille courant dans le Lot, le Cantal, l'Aveyron, l'Ardèche. Il désigne celui qui habite un lieu-dit la Brot, Labrot." *La brò, l'abrò* veut dire en occitan le bord. On trouve le dérivé *broal* (prononcé broual) qui a le sens de bordure inculte, où poussent quelquefois une végétation épaisse.

**LA CROUX** : La croix.

**LAGANNE** : Nom de famille courant. Ganne peut désigner la mare. On trouve en occitan *la ganha / la laganha*, prononcé "gonyo / logonyo".

**L'OUSTALOU** : vient de oustal : maison. La petite maison.

# AGENDA

## Mai

- 13 mai réouverture du restaurant
- 21 mai : journée nationale citoyenne sur le fleurissement
- 22 mai : journée, vide grenier, foire brocante
- 29 mai : 18h, église, Les Quatres Saisons de Vivaldi par Les Rencontres Musicales de Figeac ( O.Pons, H.Linden, Y-P. Lee, Figeacordes)

juin, juillet et août : une soirée musicale (blues, danse orientale) par mois le vendredi soir.

## Juin

- 5 juin de 10h à 18h : Rendez-vous aux Jardins
- 25 juin à 20h30 : Concert Lot'harpes à l'église.

## Juillet

- 2 juillet : EUREKA Danses orientales par Cardaillac et ses amis. Infos au 06 16 50 28 27
- 14 juillet : fête nationale
- 23 juillet : 20ème Étape du tour de France Lacapelle-Marival à Rocamadour.

## Août

- 5, 6 et 7 Août : fêtes de Cardaillac

## Mariages

**12 juin 2021**  
Mathilde GIBRAT et Valentin RIEUX

## Décès 2021

**16 janvier** : Nicolas HINDERCHIED  
**5 mars** : Marguerite GIBRAT née FAU  
**2 Avril** : Claude HALLOUIN  
**26 juillet** : Juliette LATREMOLIERE née BONNET  
**29 Août** : Georges MAS  
**13 septembre** : Salvador RODRIGUEZ  
**31 octobre** : Colette DAYNAC née LASSERRE  
**31 décembre** : Françoise HINDERCHIED née DETTINGER

# ÉTAT-CIVIL

## Naissances

**03 janvier 2021**  
Alice GENTIL  
**21 février 2021**  
Matis FOUSSADIER  
**13 mars 2021**  
Emre GAY  
**05 octobre 2021**  
Mayline LALIRE  
**10 janvier 2022**  
Hugo CHOUZENOUX



# ELECTIONS

**Législatives** :  
Dimanche 12 et 19 juin à la Mairie. Bureau de vote ouvert de 8h à 18h.  
Les inscriptions sur les listes électorales restent possible jusqu'au 6 mai à la mairie.



# INFORMATIONS UTILES

1ère URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

URGENCES : 112

CENTRE ANTI POISON :  
01 40 05 48 48

Un défibrillateur est disponible  
derrière la mairie



**LA MAIRIE** et la Poste

**Horaires d'ouverture**  
Lundi Mardi Jeudi Vendredi :  
8h - 12h avec services postaux.  
Mardi : 13h30 - 17h00

**Téléphone** : 05.65.40.14.32  
**E-mail**  
commune-de-cardaillac@orange.fr

Mairie de Cardaillac  
Rue du 11 mai 1944  
46100 Cardaillac

**ÉCOLE et périscolaire**  
Téléphone : 05 65 40 13 67

**CRECHE**  
Téléphone : 05 65 40 11 96

## DÉCHETTERIE :

Causse de Nayrac  
46100 FIGEAC  
Téléphone : 05.65.50.21.67  
Ouverture : Du lundi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

## Transport :

Cars DELBOS : 05.65.34.00.70  
Horaires Ligne Cardaillac Figeac

Jours de la semaine		LàV	Me
<b>PERIODES SCOLAIRES</b>			
Cardaillac - Figeac			
<b>CARDAILLAC</b>	Bourg	08:12	13:44
<b>FIGEAC</b>	Gare routière	08:33	14:05
Figeac - Cardaillac			
<b>FIGEAC</b>	Gare routière	12:17	13:10
<b>CARDAILLAC</b>	Bourg	12:38	13:31